

PROSPECTS

To promote and support entrepreneurship to create new SMEs
(promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat pour créer de nouvelles PME)

En bref :

Budget du projet : 1,8M€ (environ 75% cofinancé par le FEDER)
Budget pour le CG : 165000€ (environ 75% cofinancé par le FEDER)
Durée d'implémentation du projet : janvier 2010 – décembre 2012 (36 mois)
Programme INTERREG IVC :

- Priorité 1 – Innovation et économie de la connaissance
 - Sous-thématique INTERREG IVC : entrepreneuriat et PME

Contexte et objectif général :

Suite aux fermetures définitives ou progressives des mines, ces autorités locales se trouvent confrontées à des difficultés économiques majeures. Par ailleurs, ces régions sont physiquement marquées par l'industrie : dégradation environnementale, délabrement du paysage urbain et elles souffrent généralement d'une image négative. Ce contexte a été analysé par le projet RECORE (conduit par l'ACOM France dans le cadre du programme INTERREG IIIC) et de nombreuses bonnes pratiques avaient alors été présentées.

L'objectif général du projet est d'améliorer les politiques locales/régionales en matière d'entrepreneuriat/PME en échangeant des bonnes pratiques entre les régions actuellement ou anciennement dépendantes de l'industrie minière ou traditionnelle.

Les savoir-faire et les connaissances de chaque partenaire seront identifiés, analysés et des outils méthodologiques seront proposés pour un transfert concret des bonnes pratiques sur les sites miniers.

Objectifs spécifiques :

Prospects vise à promouvoir les politiques régionales en faveur de l'entrepreneuriat, au sein des régions actuellement ou anciennement dépendantes de l'activité minière ou de l'industrie traditionnelle. Ce projet s'appuie sur un partenariat issu aussi bien des régions de la zone bénéficiant de la politique de convergence que de la politique de compétitivité de l'Union européenne. Les 10 partenaires, situés à l'intérieur d'un quadrilatère Royaume-Uni – Espagne – Slovénie – Pologne », apportent différents niveaux de savoir-faire et de connaissance dans le domaine de la promotion des PME.

Les enjeux régionaux visés par Prospects sont essentiels pour les partenaires et pour les régions connaissant une régression économique en raison de leur passé industriel. Dès lors, les partenaires du projet concentreront leurs travaux sur 4 thèmes stratégiques reliés à la priorité globale du projet, à savoir renforcer l'attractivité des territoires, relancer les structures de soutien aux entreprises, soutenir les clusters d'entreprises et soutenir l'éco-innovation et la connaissance.

Durant la première phase du projet, chaque partenaire conduira 4 analyses thématiques et évaluations de leurs propres expériences centrées sur les enjeux mentionnés plus haut. Ces éléments d'analyse seront échangés lors groupes de travail thématiques. A l'issue de ces échanges, les différentes analyses seront confrontées les unes aux autres lors d'un séminaire transversal pour

produire une grille d'analyse des ressources et des besoins. Un guide des bonnes pratiques sera réalisé à partir de ces travaux. Les résultats de cette première étape apporteront de nouveaux points de vue qui seront utilisés comme matériau pour définir les politiques publiques de promotion des PME. Cela augmentera aussi les compétences à la fois des politiques et des agents chargés du développement économique.

Cet échange initial sera le point de départ de la deuxième phase du projet : mise en place d'un plan de transfert par chaque partenaire. L'utilisation de la méthode « peer to peer » appliquée à la coopération interrégionale augmentera efficacement l'intensité de la collaboration entre les partenaires afin de leur permettre de mettre en place leur propre plan de transfert. Cela consistera en 10 plans locaux stratégiques basés sur les produits obtenus à la fin de la première étape. L'intérêt de cette deuxième phase sera renforcé par les échanges de techniciens au sein de l'ensemble des partenaires. Un guide stratégique sera produit à partir des résultats de cette étape.

Afin d'assurer un large impact, les principales conclusions du projet seront disséminées tout au long du projet.

Enfin, une boîte à outils du projet comprenant le Guide des bonnes pratiques, le guide stratégique et un mémo synoptique seront largement diffusés aux autorités locales européennes confrontées au même type de problématiques, avec l'aide du réseau des communes minières. La dissémination visera aussi les organisations de soutien aux entreprises identifiées par les partenaires.

L'atteinte des objectifs du projet et ses résultats permettront de constituer une équipe stratégique interrégionale qui aura la capacité de conseiller les régions européennes confrontées aux mêmes enjeux.

Pour conclure, ce projet offrira de nouvelles perspectives sur un enjeu crucial : relancer l'entrepreneuriat et promouvoir la création de PME.

Activités :

Les activités programmées comportent 4 grands volets :

- La gestion des finances et la coordination

Celle-ci sera conduite par l'équipe de gestion du chef de file. Il s'agira de coordonner la mise en place des différentes actions du projet.

Indicateurs : nombre moyen de comités de pilotage organisés par an. Objectif : 2,67.

- Des échanges d'expériences et identification de bonnes pratiques

L'objectif essentiel de cette activité est d'améliorer les politiques régionales en faveur des PME et de l'entrepreneuriat et d'améliorer les compétences des partenaires. Chaque partenaire devra identifier des bonnes pratiques à partir d'un modèle commun. 5 événements interrégionaux auront lieu et 4 thématiques seront abordées : 1. attractivité des territoires ; 2. améliorer les structures de soutien aux entreprises ; 3. soutenir les clusters ; 4. soutenir l'éco-innovation et la connaissance ; 5. séminaire transversal.

Chaque partenaire présentera une analyse thématique des bonnes pratiques sur ces différentes thématiques. Une grille d'analyse des ressources et besoins sera élaborée. A l'issue de cette étape, des binômes seront constitués, qui travailleront ensemble sur le transfert opérationnel d'expérience durant la seconde phase du projet.

Indicateurs : nombre d'événements interrégionaux tels que des séminaires, groupes de travail, visites d'études etc. et organisés par le projet pour l'échange d'expérience (5) ; nombre total de participants à ces événements interrégionaux (320) ; nombre de bonnes pratiques identifiées (40) ;

nombre de politiques régionales et locales adressées dans le champ visé par l'action (10) ; nombre de membres des équipes dont les compétences se seront améliorées (40) ; création d'un bréviaire de bonnes pratiques (1).

– Des plans de transfert

L'objectif est de transférer des bonnes pratiques identifiées durant la première étape du projet. Chaque partenaire, en étroite collaboration avec son binôme, élaborera son plan de transfert d'expérience.

Indicateurs : trame créée pour le transfert (1) ; plans de transfert produits (10) ; lignes directrices stratégiques (1) ; mémo synoptique (1) ; nombre de groupes de travail interrégionaux (10) ; bonnes pratiques transférées avec succès (10).

– Un plan de communication et de dissémination

La communication du projet est ciblée sur les responsables politiques à travers l'UE. Deux événements principaux auront lieu :

La conférence de lancement à Wigan (UK) les 18 et 19 mars 2010 (à confirmer) et la conférence finale Houthalen-Helchteren (Belgique) et Gelsenkirchen (Allemagne) au 4e trimestre 2012.

Par ailleurs, des conférences de presse se tiendront lors de chaque événement, des lettres d'information seront diffusées, une brochure sur les activités du projet sera réalisée, un site web sera créé et comportera une partie forum pour faciliter la communication entre les partenaires. Enfin, une boîte à outils PROSPECTS composée d'un guide des bonnes pratiques, les orientations stratégiques et d'un mémo synoptique.

Indicateurs : dossiers de presse (160) ; brochures (3) ; copies de brochure (1600) ; Newsletters (8) ; copies de newsletters (23200) ; événements de dissémination d'information (2) ; autres événements (12) ; flyers (3600) ; clef USB de la conférence de clôture (240) ; « trousse à outils » contenant les trois brochures (1).

Consortium :

Chef de file ACOM France	Partenaire 6 ACOM Pologne (Pologne)
Partenaire 2 Houthalen-Helchteren (Belgique)	Partenaire 7 Conseil régional de Zasavje (Slovénie)
Partenaire 3 Karvina (République tchèque)	Partenaire 8 Ville de Lavania (Espagne)
Partenaire 4 Conseil général du Pas-de-Calais (France)	Partenaire 9 Wigan (Royaume-Uni)
Partenaire 5 Tatabanya (Hongrie)	Partenaire 10 Gelsenkirchen (Allemagne)

